



RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1985 B 00230

Numéro SIREN : 333 158 277

Nom ou dénomination : CMP HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2016 sous le numéro de dépôt 4901

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOURG-EN-BRESSE

32 AV ALSACE LORRAINE - CS 50317
01011 BOURG EN BRESSE CEDEX

WWW.INFOGREFFE.FR
TEL. 04 74 32 00 03

RECEPISSE DE DEPOT

CJA - AVOCATS ASSOCIES

Le patio des carmes
8 avenue de la dentelle
43000 Le puy-en-Velay

V/REF :

N/REF : 85 B 230 / 2016-A-4901

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BOURG-EN-BRESSE certifie qu'il a reçu le 02/08/2016, les actes suivants :

Extrait de procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 27/06/2016

- Nomination commissaire aux comptes titulaire
- Fin de mission de commissaire aux comptes suppléant
- Nomination de commissaire aux comptes suppléant
- Renouvellement de mandat de commissaire aux comptes titulaire
- Démission de commissaire aux comptes titulaire

Concernant la société

CMP HOLDING

Société par actions simplifiée

542 route de l'Etang

ZI de Lucinges

01370 Val-Revermont

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2016-A-4901 le 02/08/2016

R.C.S. BOURG EN BRESSE 333 158 277 (85 B 230)

Fait à BOURG-EN-BRESSE le 02/08/2016,

Les greffiers



[Signature]
[Signature]

BEAR

WALKER

LELAND

CMP HOLDING
Société par actions simplifiée au capital de 240 000 euros
Siège social : 542, Route de l'Etang - ZI Lucinges
01370 VAL REVERMONT
333 158 277 RCS BOURG EN BRESSE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2016**

L'an deux mille seize,
Le vingt-sept juin,
A 9 heures,

Les associés de la société CMP HOLDING se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social sis 542, Route de l'Etang - ZI Lucinges - 01370 VAL REVERMONT, sur convocation adressée à chaque associé.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Michel PIROUX, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Cédric PIROUX est désigné comme secrétaire.

La Société COMPTABILITE GESTION ORGANISATION – C.G.O. et la Société EKYLLIS, Commissaires aux Comptes de la Société, régulièrement convoqués, sont présents.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 15 000 actions sur les 15 000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

- Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux Comptes,
- Nomination de Commissaires aux Comptes en remplacement de Commissaires aux Comptes démissionnaire,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

CINQUIEME RESOLUTION

Les mandats de la société EKY LIS, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Philippe CARVALHO, Commissaire aux Comptes suppléant, étant arrivés à expiration, et Monsieur Philippe CARVALHO ayant exprimé le désir de ne pas être renouvelé dans ses fonctions, l'Assemblée Générale décide :

- de renouveler le mandat de la Société EKY LIS en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,
- et de nommer Monsieur Nicolas TANZILI, domicilié 20, Rue Auguste Tramier – 69130 ECULLY, en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes suppléant,

pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de la Société COMPTABILITE GESTION ORGANISATION, Commissaire aux Comptes titulaire, et décide de nommer en remplacement la Société CLT AUDIT ET CONSEIL, domiciliée 20, Rue Auguste Tramier – 69130 ECULLY, de son prédécesseur, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

SEPTIEME RESOLUTION

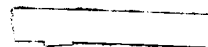
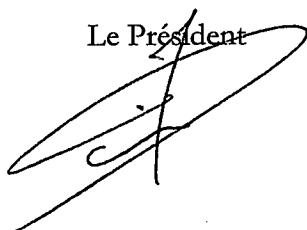
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président



10/1/2017